



Paris, le 7 septembre 2022

Mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions

En application des 18^{ème} et 19^{ème} résolutions de l'assemblée générale mixte du 21 juillet 2022¹, le conseil d'administration de Rémy Cointreau a décidé d'autoriser le directeur général de la société à mettre en œuvre un programme de rachat de ses propres actions.

En application de cette autorisation, un mandat va être confié à un prestataire de services d'investissement afin de procéder à des achats d'actions de la société Rémy Cointreau SA, pour un nombre maximal de 1 million d'actions, représentant 1,94% du capital social, aux conditions de prix autorisées par l'assemblée générale mixte du 21 juillet 2022 dans sa 18^{ème} résolution.

Le programme de rachat est destiné à permettre la réalisation des opérations suivantes, par ordre décroissant de priorité :

- Réduire le capital social par annulation d'actions propres
- Utiliser tout ou partie des actions acquises pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, d'apport, de fusion et de scission
- Satisfaire aux obligations découlant des programmes d'attribution gratuite d'actions aux salariés et/ou mandataires sociaux de la société et/ou des sociétés qui lui sont liées
- Satisfaire aux obligations découlant de valeurs mobilières donnant accès au capital social

Sous réserve des conditions de marché², le présent programme de rachat expirera au plus tard le 24 mars 2023.

¹ Voir la description du programme de rachat d'actions à la section 7.1.4 du Document d'Enregistrement Universel 2021-22

² La mise en œuvre de ces rachats, leur durée de réalisation, et les montants définitifs ainsi rachetés dépendront notamment des conditions de marché. Rémy Cointreau se réserve la possibilité de faire évoluer en tout ou partie les modalités de ces rachats, dans les limites indiquées ci-dessus

Contacts

Relations investisseurs : Célia d'Everlange / +33 6 03 65 46 78

Relations média : Carina Alfonso Martin / press@remy-cointreau.com

L'information réglementée liée à ce communiqué est disponible sur le site www.remy-cointreau.com